

Décision

Générale

colonial

Décision n° 39-294-1921 Mutations

n° 39-294-1921

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 mai 1921

Numéro JO
n° 294 du 31/05/1921

Date du numéro
31 mai 1921

TEXTE INTÉGRAL

M. Rognon, Commis des services civils, est chargé provisoirement des fonctions de receveur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, de conservateur de la propriété foncière et de celle de curateur aux successions et biens vacants, en remplacement de M. La Rougery, partant en congé.